

Le cosmopolitisme kantien à l'épreuve de la sauvegarde des identités culturelles.

La question de l'oubli de soi à travers l'ouverture à l'autre et au monde

Kantian cosmopolitanism put to the test of safeguarding cultural identities. The question of forgetting oneself through openness to others and the world

Aristide OWONO ESSONO

Docteur en philosophie

Université de Picardie Jules Verne, Amiens, France

Abstract

Globalization and cosmopolitanism are expressions that help us understand that we live in a world characterized by interdependence and interculturality. So, in many respects, globalization is recognized as offering many advantages to nations around the world. However, some doubts arise when we objectively analyze the effects of this on our cultural identities which seem increasingly threatened. Indeed, our societies are deeply marked by the resurgence of phenomena such as acculturation and deculturation, and this often leads us to consider that this openness to the world represents a real danger to the preservation of our cultural heritage. Immanuel Kant (1724-1804) didn't see it that way, however, for he saw cosmopolitanism as an opportunity to contribute effectively to human progress. So, should we consider that Kantian cosmopolitanism threatens the integrity of our cultural identities? Does it really recommend that we renounce our identities particularism? Is it conceptually incompatible to assume one's global citizenship while at the same time asserting the desire to preserve one's cultural identity? Our aim in this article is first to recall the most essential aspects of Kantian cosmopolitanism. Then we'll see whether it really does favor the rejection of our cultural identities, or whether Kantian cosmopolitanism doesn't actually offer us a practical way of sublimating them.

Formé à partir du grec « *cosmos* » (monde, univers) et « *politês* » (citoyen), le cosmopolitisme désigne une doctrine qui pose le fondement selon lequel « l'homme doit être considéré avant tout comme un représentant du genre humain dans son ensemble.¹ » En effet, le cosmopolitisme apparaît comme un mode d'existence qu'adopte un individu dans sa relation aux autres et au monde. Cependant, il peut aussi faire référence à un projet sociopolitique et à une représentation du monde. Ce concept arbore ainsi une nature

¹ *La philosophie de A à Z*, sous la direction de Laurence Hansen-Love, Hatier, 2018, p. 99.

protéiforme, c'est la raison pour laquelle on peut parler de cosmopolitisme moral, culturel, politique ou même juridique. Mais, adhérer aux valeurs que défend le cosmopolitisme signifie qu'on ne se définit plus simplement comme membre d'une communauté particulière, ni exclusivement comme citoyen d'une cité (ou d'un État), mais on devient membre d'une communauté mondiale, un citoyen du monde en quelque sorte.

Il faut dire que le cosmopolitisme n'est pas une invention récente, on en retrouve déjà les marques chez le philosophe grec Diogène de Sinope (413-323 av. J.-C.) qui avait développé une approche naturaliste et anarchiste du cosmopolitisme qui réconciliait directement l'homme avec le cosmos afin que celui-ci s'élève au-dessus des normes restrictives qu'imposait la cité. Autrement dit, ce désir de se (re)connecter au monde :

« on le retrouve déjà à l'œuvre dans les formes antiques, et non politiques, du cosmopolitisme. Pour les stoïciens, en particulier, la citoyenneté mondiale renvoie à la conscience que possède l'homme d'appartenir à un Tout qui transcende la séparation entre les cités et garantit au sage la "paix de l'âme".¹»

Mais, nous allons particulièrement nous intéresser ici à une pensée cosmopolitique assez singulière que nous propose Emmanuel Kant (1724-1804). En effet, ce dernier estime que notre disposition à s'ouvrir aux autres émane tout d'abord d'un mécanisme naturel, à tel point qu'il fonde une théorie qui s'arc-boute sur « *l'insociable sociabilité* » que l'on identifie à partir des caractéristiques inhérentes à l'espèce humaine. Mais, c'est davantage par sa nature juridico-politique que le cosmopolitisme kantien parvient à se démarquer car celui-ci conçoit la création et la gestion d'un *Gouvernement Mondial* à travers la pratique et le respect scrupuleux des lois morales universelles et des normes juridiques internationales qui reposent essentiellement sur des valeurs fondamentales telles que « *l'universalité* », « *la liberté* » et « *la paix* ». En substance, « le projet consiste donc à imaginer une structure politique globale véritablement démocratique dans laquelle, notamment, les institutions intergouvernementales seraient bâties à partir de l'égalité entre les États, et les institutions cosmopolitiques à partir de l'égalité entre les citoyens du monde.²»

À l'instar de la globalisation qui promeut des relations d'interdépendance et d'interculturalité entre les nations, le cosmopolitisme kantien met aussi en exergue les fondements d'un monde ouvert, d'un libre échange de sociabilité et de capacités, la pratique

¹ Michaël Fœssel et Louis Lourme, *Cosmopolitisme et démocratie*, Paris, PUF, La vie des idées, 2016, p. 76.

² Louis Lourme, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?*, Paris, Vrin, Chemins philosophiques, 2012, p. 51.

d'une hospitalité humaniste qui s'inscrit dans le respect et l'ouverture à l'autre dans sa différence. Ainsi, « ce qu'on pourrait appeler la "conscience cosmopolitique" s'est progressivement développé : le monde gagne en épaisseur dans l'esprit de ses habitants, et il est de plus en plus facile et de plus en plus répandu de se sentir solidaire du sort des autres habitants de la planète.¹»

Cependant, force est de constater que « le principal problème des interactions globales aujourd'hui est celui de la tension entre homogénéisation et hétérogénéisation culturelles.²» En effet, la pratique de cette fraternité universelle que nous propose le cosmopolitisme kantien nous amène à nous interroger sur la considération que nous devons accorder à la construction et à la préservation de notre ipséité sociale, culturelle et civique. Lorsque nous procédons à une analyse minutieuse de cette ouverture à l'autre sur le plan universel, nous nous rendons compte qu'un mécanisme d'altération de soi se met subtilement en place sans nécessairement que le sujet ne s'en rende compte. On peut dire qu'avec le cosmopolitisme, « on obtient un nouvel ordre d'instabilité dans la création des subjectivités modernes.³»

En réalité, le cosmopolitisme kantien exige-t-il nécessairement de procéder à un effacement de soi ? Conditionne-t-il le sujet à procéder au renoncement de ses particularismes ? Existe-t-il indubitablement une incompatibilité consubstantielle dans le fait d'assumer à la fois sa cosmocitoyenneté tout en affirmant le désir de préserver son identité culturelle ? En soi, les altérations culturelles qu'engendre la pratique de la cosmo-citoyenneté sont-elles nécessairement nocives pour le bien-être de nos communautés et de nos sociétés ? Par la mise en relation de nos antagonismes, le cosmopolitisme kantien ne propose-t-il pas un moyen pratique de sublimer nos particularismes ? Enfin, est-il véritablement judicieux de se montrer complètement réfractaire à toute proposition d'ouverture au monde au seul motif d'un désir ou d'une urgence d'enracinement culturel ?

Un diagnostic objectif de nos sociétés cosmopolites nous amène à constater que celles-ci sont fortement marquées par de profondes crises identitaires. Il paraît donc nécessaire de repenser notre tendance à l'universalité afin d'envisager et d'anticiper les potentielles mutations

¹ *Ibid.*, p.34.

² Arjun Appadurai, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, trad. Françoise Bouillot, Paris, Payot, 2015, p. 69.

³ *Ibid.*, p. 31.

culturelles auxquelles nous serons probablement confrontés. Ainsi, à travers cet article, nous aborderons méthodiquement les problématiques relatives à la pratique de la cosmo-citoyenneté kantienne en rapport avec les questions d'intégration et d'assimilation, d'acculturation et de déculturation, sans oublier les questions inhérentes à l'interculturalité et au patriotisme dans les relations que les nations établissent entre elles afin d'en ressortir les éléments déterminants qui pourraient efficacement guider le sujet dans le projet d'une réappropriation de soi. Il s'agira également de s'interroger sur les paradoxes que l'on rencontre à travers le besoin ou le désir de s'isoler pour mieux conserver ses particularismes.

1. Des fondements du cosmopolitisme kantien : sa nature, sa pratique et ses ambitions

« *L'insociable sociabilité* » comme tendance naturelle vers l'émergence des sociétés globalisantes

Nous allons méthodiquement entamer notre examen du cosmopolitisme kantien par une analyse de la nature humaine qui nous permettra par la suite de comprendre la constitution de nos sociétés et leur tendance naturelle vers l'universalité (ou la globalisation). Avec Emmanuel Kant, il est clair que comprendre l'homme (son essence, ses inclinations, etc.), c'est proprement être en mesure d'anticiper le devenir historique des sociétés au sein desquelles nous évoluons.

En effet, Kant soutient particulièrement l'idée d'une *téléologie naturelle de l'espèce humaine* dans la mesure où il estime qu'il serait judicieux d'envisager :

« l'histoire de l'espèce humaine, dans l'ensemble, comme l'exécution d'un plan caché de la nature pour établir une constitution qui règle parfaitement la politique intérieure, et aussi, à cette fin, la politique extérieure : c'est le seul état où la nature puisse développer complètement toutes ses dispositions dans l'humanité.¹ »

Cela signifie que nous agissons sous l'influence ou l'impulsion d'un déterminisme subtil et dominant qui agit sur le développement de nos facultés intrinsèques car, la nature a délicatement placé en chacun de nous des dispositions que nous allons entretenir et développer dans nos échanges de sociabilité avec nos semblables. La nature joue un rôle déterminant dans le sens que nous donnons à l'évolution de nos sociétés, et selon Kant, cette évolution tend nécessairement vers le progrès. De plus, le sujet n'a pas forcément conscience du déploiement de ces mécanismes naturels en lui du fait de son attachement profond à ses diverses inclinations, et, surtout, à sa liberté. En effet, en l'absence d'une autorité souveraine extérieur à lui, le sujet

¹ Emmanuel Kant, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, trad. Jean-Michel Muglioni, Paris, Bordas, Les œuvres philosophiques, 2001, p. 22.

aura foncièrement tendance à se sentir le plus libre possible au point où l'expression de sa liberté constituera une source de conflits avec les autres. Dans ce sens, il va préférer l'isolement dans l'espoir de mieux se sentir libre et heureux, mais il se rendra très vite compte que cette prétendue autosuffisance n'est qu'apparente. Il aura nécessairement besoin des capacités et du talent de ses semblables qui lui font défaut afin d'améliorer sa condition d'existence.

À ce stade, le sujet sera confronté à l'expression de deux volontés antinomiques qui s'expriment en lui. C'est-à-dire, le désir de s'isoler pour pleinement jouir de sa nature libre d'un côté, et, le besoin de vivre en communauté, avec ses semblables, afin d'entretenir un échange de sociabilité profitable à tous de l'autre côté. C'est dans l'expression de ces antagonismes propres à la nature humaine que Kant parvient à développer sa théorie de *l'insociable sociabilité*. C'est la raison pour laquelle Kant s'exprimera clairement de la manière suivante : « j'entends ici par antagonisme l'insociable sociabilité des hommes, c'est-à-dire leur penchant à entrer en société, lié toutefois à une opposition générale qui menace sans cesse de dissoudre cette société. Une telle disposition est très manifeste dans la nature humaine.¹ »

Ainsi, l'égoïsme, l'individualisme, les particularismes ou les antagonismes inhérents à la nature humaine sont nécessaires à l'établissement du vivre ensemble, car c'est dans la complémentarité de nos différences que nous parvenons progressivement à fonder des sociétés davantage ouvertes, inclusives et solidaires.

Mais, il est tout de même nécessaire de préciser que malgré ce plan de la nature, l'homme demeure un sujet libre et autonome qui use de sa *raison pure et pratique* afin de pleinement s'accomplir. Nous ne suivons donc pas aveuglément le plan de la nature dans la mesure où se déploie en même temps un sérieux effort de l'esprit humain.

Par ailleurs, d'un point de vue purement kantien, adopter une politique ou une attitude radicalement autarcique, autosuffisante ou isolationniste afin de se prémunir des influences extérieures potentiellement néfastes sur le plan économique, politique, culturel et religieux, est une initiative qui se révèle à la fois inefficace et contre-productive sur le long terme, car l'humanité aspire naturellement à tendre vers une collaboration à une échelle globale ou mondiale, et cela est une réalité à laquelle aucune nation ne peut se soustraire de manière

¹ *Ibid.*, p. 14.

absolue (on peut par exemple évoquer le cas du Japon avec la mise en place du « Sakoku » autour de la moitié du XVII^e siècle qui a finalement été aboli afin de favoriser le commerce avec les nations étrangères). C'est donc dans la mise en relation de nos antagonismes culturelles que les hommes s'humanisent, se perfectionnent, et évoluent ensemble vers l'émergence des sociétés cosmopolites.

De la nature juridico-politique du cosmopolitisme kantien : pour une pacification permanente des relations interhumaines

Après avoir évoqué avec Emmanuel Kant les mécanismes naturels qui conduisent subtilement et inexorablement l'humanité vers l'institution de sociétés cosmopolites au sein desquelles chacun est en droit d'exprimer et de défendre les particularismes et les antagonismes inhérents à sa culture d'origine, il est désormais nécessaire de voir ce que nous propose le philosophe allemand afin que la coopération entre les nations repose sur des fondements cohérents, pratiques, pacifiques et réalistes.

Pour ce faire, Emmanuel Kant va d'abord mener des réflexions autour des éléments nécessaires à la constitution d'un État souverain, puis il posera les bases de l'émergence d'une *société des nations* ou d'un *gouvernement mondial* organisé de manière sociale, politique et juridique afin de gérer efficacement et convenablement les rapports de force entre les nations. C'est donc « un principe de la politique morale qu'un peuple ne doit s'unir en un État que selon les seules notions de droit, de liberté et d'égalité et ce principe n'est point fondé sur la prudence, mais sur le devoir.¹ »

Ainsi, sur le plan juridique et politique, nous pouvons sans conteste affirmer que le cosmopolitisme kantien repose sur des principes fondamentaux tels que l'*hospitalité*, le *droit naturel au sol* (ou à la *commune possession de la surface de la terre*), la *liberté*, la *paix* et le *respect de la dignité humaine*.

D'abord, selon Kant l'*hospitalité* fait essentiellement référence au :

« droit qu'a l'étranger, à son arrivée dans le territoire d'autrui, de ne pas y être traité en ennemi. On peut ne pas le recevoir si cela n'entraîne pas sa ruine ; mais on ne doit pas se montrer hostile envers lui aussi longtemps qu'il se tient paisiblement à sa place. L'étranger ne peut invoquer un droit d'accueil [...] mais un droit de visite, le droit qu'a tout homme de se proposer comme membre de la société, en vertu du droit de la commune possession de la

¹ Emmanuel Kant, *Projet de paix perpétuelle*, trad. J. Gibelin, Paris, Vrin, Bibliothèque des textes philosophiques, 2002, p. 111.

surface de la terre sur laquelle, en tant que sphérique, ils ne peuvent se disperser à l'infini ; il faut donc qu'ils se supportent les uns à côté des autres, personne n'ayant originairement le droit de se trouver à un endroit de la terre plutôt qu'à l'autre.¹»

Selon Emmanuel Kant, il appartient à chaque individu de faire preuve de bienveillance et d'ouverture à l'endroit d'autrui car la terre, en raison de sa condition sphérique, nous expose inévitablement à la promiscuité. Notre condition d'existence sur terre nous oblige à entretenir une proximité permanente avec les autres dans l'intention d'établir un respect mutuel et une coexistence pacifique.

C'est la raison pour laquelle l'un des objectifs majeurs du projet cosmopolitique d'Emmanuel Kant consiste à instaurer une *alliance de paix* entre les nations plutôt qu'un simple *traité de paix*. La spécificité de la première étant de mettre définitivement un terme à tous les futurs motifs de guerres, tandis que la seconde met temporairement fin à un conflit (il s'agit d'une trêve laissant ouverte la perspective de futurs affrontements).

L'institution et le maintien de la paix perpétuelle exigent que l'on trouve un moyen pratique d'amener les peuples à se soumettre à l'autorité des normes politiques et juridiques. C'est la raison pour laquelle selon Emmanuel Kant :

« il s'agit simplement de savoir comment on peut utiliser par rapport aux hommes le mécanisme de la nature pour diriger l'antagonisme des dispositions hostiles, dans un peuple, de telle sorte que les hommes s'obligent mutuellement eux-mêmes à se soumettre à des lois de contrainte, produisant ainsi nécessairement l'état de paix où les lois disposent de la force.²»

Globalement, le cosmopolitisme kantien repose sur une réelle détermination à pacifier les relations entre les hommes à partir des normes relatives au droit, à la morale, à la politique mais surtout à la justice. Chaque nation doit entretenir des relations égalitaires avec les autres en raison du *principe universel du respect de la dignité humaine* qui est aussi la pierre angulaire de l'humanisme kantien. Sur cette base, « l'idée d'un droit cosmopolitique n'apparaît plus comme une manière exagérée de concevoir le droit, mais comme un complément nécessaire au code non écrit du droit public et du droit des gens, afin de réaliser le droit public de l'humanité en général et par suite la paix perpétuelle.³» Ainsi, à partir de ce moment, « le cosmopolitisme cesse d'être une utopie morale pour devenir un horizon politique concret.⁴»

¹ Emmanuel Kant, op.cit., p. 55.

² *Ibid.*, p. 77-79.

³ *Ibid.*, p. 61.

⁴ Michaël Fessel et Louis Lourme, *Cosmopolitisme et démocratie*, p. 7.

En définitive, il est très important de retenir qu'avec Emmanuel Kant « le droit de l'homme doit être tenu pour sacré, dût-il en coûter de gros sacrifices à la puissance souveraine.¹»

2. Cosmocitoyenneté kantienne et incertitudes identitaires : un diagnostic des sociétés cosmopolites

Un cosmopolitisme pragmatique en faveur des mutations identitaires

Nous avons pu établir que la mise en place d'un droit cosmopolitique est nécessaire à l'épanouissement des nations, et c'est notamment la raison pour laquelle Kant estime que « le plus grand problème pour l'espèce humaine, celui que la nature contraint l'homme à résoudre, est l'établissement d'une société civile administrant le droit universellement.²»

La mise en relation de nos antagonismes culturels est quasiment inévitable et sur de nombreux aspects, les relations internationales font état de cette réalité sociopolitique qui implique que toutes les nations, toutes les cultures convergent vers l'universalité afin de déterminer des moyens de coexister pacifiquement, même si chaque partie tente de lutter en même temps pour la préservation et la conservation de son identité culturelle. En effet, pour Kant il est clair que :

« les États entretiennent des relations mutuelles qui supposent tant d'artifices qu'aucun ne peut relâcher sa culture intérieure sans perdre de sa puissance et de son influence par rapport aux autres ; ainsi leurs desseins égoïstes assurent assez bien, sinon le progrès, du moins le maintien de cette fin de la nature.³»

Nous recevons inévitablement et continuellement des influences culturelles protéiformes qui jouent un rôle fondamental dans le développement ou l'évolution de nos sociétés. Kant a conscience de cette réalité, car dans son analyse il constate bien qu'à travers leurs échanges, de nombreuses cultures sont quasiment phagocytées, assimilées ou transformées par d'autres. Mais, cela résulte simplement d'un processus naturel et nécessaire selon le philosophe allemand qui fera même l'effort de retracer en quelque sorte l'évolution des sociétés européennes depuis la Grèce Antique jusqu'à sa propre époque. Et justement, en partant de l'histoire de la civilisation grecque, Kant nous dit que si nous :

« suivons son influence sur la formation et l'éclatement du corps politique du peuple romain qui a absorbé l'État grec, puis l'influence des Romains sur les barbares qui les détruisirent à leur tour et arrivons à notre époque ; [...] on découvrira alors un processus régulier d'amélioration de la constitution civile dans notre partie du monde.⁴»

¹ Emmanuel Kant, *Projet de paix perpétuelle*, p. 117.

² Emmanuel Kant, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, p. 15.

³ *Ibid.*, p. 23.

⁴ *Ibid.*, p. 25-26.

Il s'agit donc d'altérations culturelles, sociales et politiques propices à l'avènement de nations encore plus évoluées avec des identités renouvelées.

En réalité, Kant considère simplement que toutes ces influences et mutations culturelles :

« ont servi un certain temps à élever les peuples (et avec eux à développer les arts et les sciences) et à les magnifier, et, par les vices qui leurs sont attachés, ont contribué aussi à leur destruction, de telle sorte toutefois que toujours un germe de lumière est resté, qui, davantage développé par chaque révolution, préparait un plus haut degré d'amélioration.¹»

Il apparaît évident que s'observent des similarités avec le concept de la *ruse de la raison* chez Hegel (1770-1831) dans lequel il porte à son acmé l'idée selon laquelle les maux auxquels nous sommes confrontés dans nos sociétés engendrent paradoxalement un bien supérieur. Et ici, on prend conscience du caractère perfectible de nos identités culturelles dont les mutations qui pourtant sont perçues comme un mal social, se révèlent au final comme processus nécessaires au perfectionnement de l'homme et de la société.

Kant sait pertinemment que chaque individu, chaque nation, chaque culture entretient de manière plus ou moins farouche d'égoïstes projets d'expansion, ce qui est parfaitement en accord avec les aspects les plus essentiels de la nature humaine. Cependant, en raison du principe universel du respect de la dignité humaine, aucune culture n'a le droit de s'estimer supérieure aux autres au point d'en disposer au gré de sa volonté. D'ailleurs, « c'est dans cette perspective que la condamnation du colonialisme trouve sa place dans le texte de Kant. Le colonialisme est l'exemple d'une « hospitalité » abusée ou d'une « visite » qui, non réglée par le droit, aboutit à une injustice.² » Ainsi, le colonialisme, l'ethnocentrisme et tout ce qui s'y apparente, n'ont rien à voir avec les valeurs humanistes que prône le cosmopolitisme kantien. Il n'est pas question d'instituer un despotisme culturel visant la destruction ou la domination des autres, mais, il s'agit d'entretenir des relations égalitaires favorables au perfectionnement de l'ensemble des civilisations à travers le monde. C'est avant tout un projet humaniste que Kant nous propose.

Au fond, la pratique de la cosmo-citoyenneté kantienne exige simplement un dépassement de soi qui n'est pas synonyme d'oubli ou d'anéantissement de soi. Il n'est nullement question ici de renoncer à nos identités culturelles pour en adopter d'autres (volontairement ou

¹ *Ibid.*, p. 26.

² Louis Lourme, *op.cit.*, p. 113.

involontairement), mais il s'agit de transcender les particularismes qui divisent pour tendre vers un universalisme qui unit tout en demeurant soi-même, c'est-à-dire un sujet libre et autonome qui a sa propre histoire, sa culture, sa langue, etc. Avec Kant, on peut se laisser séduire par certains aspects d'une culture étrangère qui nous seraient favorables dans de nombreux domaines (arts, sciences, technologie, politique, économie, etc.) sans pour autant mettre en place des mécanismes de déculturation ou d'effacement de soi.

En somme, l'intention derrière le cosmopolitisme kantien consiste à long terme à construire et à conforter par la suite une fraternité ou une solidarité universelle entre les nations à travers le monde, et les mutations au niveau des identités culturelles que l'on peut observer ne sont que l'expression d'une volonté ou d'une détermination à se perfectionner. En définitive, tout cela participe au progrès global de l'humanité, ce n'est donc en aucun cas un fléau en soi.

Gestion et prévention des altérations culturelles pour une cosmo-citoyenneté pertinente et authentique

Il est clair que le fédéralisme supranational auquel nous faisons face engendre de profondes crises identitaires qui se manifestent par exemple à travers des mécanismes tels que l'acculturation ou encore la déculturation. La coexistence avec les cultures étrangères met en place des mécanismes d'absorption, d'acculturation, de déculturation, d'oubli ou de rejet du sentiment patriotique, etc. car objectivement « il existe toujours une crainte d'absorption culturelle par des régimes plus importants, en particulier lorsqu'ils se trouvent géographiquement proches.¹ »

D'un point de vue empirique, on constate bien que le cosmopolitisme (et même la globalisation) implique le fait que certaines personnes ou certains groupes dominants usent ingénieusement de « divers instruments d'homogénéisation (armements, techniques de publicité, hégémonie et certains langages et styles d'habillement) qui sont absorbés dans les économies politiques et culturelles.² » Sur le plan international, on peut évoquer le cas de l'américanisation ou l'europanisation des mœurs qui sont des réalités complètement inhérentes à nos sociétés actuelles.

¹ Arjun Appadurai, *op.cit.* p. 70.

² *Ibid.*, p. 83.

Certes, nous avons évoqué avec Emmanuel Kant le perfectionnement qui se déploie à travers le brassage culturel qui laisse entrevoir l'émergence d'identités nouvelles nécessaires au progrès de l'humanité, mais il n'en demeure pas moins qu'en réalité :

« si nous pouvons fabriquer nos identités, nous ne pouvons le faire exactement comme nous le voulons. Puisque nombre d'entre nous se retrouvent racialisés, biologisés, minorisés, réduits en somme plutôt qu'avantagés par leur corps et leur histoire, nos diacritiques particulières deviennent nos prisons.¹»

C'est donc naturellement que nous éprouvons un profond besoin d'enracinement lorsque nous mettons en lumière les dérives de la globalisation sur le plan identitaire. Cependant, celui-ci ne doit aucunement être synonyme de rejet de la différence. En réalité, nous omettons très souvent la réalité selon laquelle le cosmopolitisme dans son ensemble « se fonde sur la reconnaissance que les autres sont différents et égaux, c'est-à-dire que l'universalité des procédures politique et juridiques n'induit pas une négation de la diversité culturelle et morale.²» Il est davantage question de construire et d'entretenir une fraternité universelle sans pour autant procéder à une négation de soi et des autres.

Pour véritablement être en mesure de faire face aux altérations culturelles que nous redoutons tant, il nous paraît nécessaire de s'interroger sur ce que nous sommes, les particularismes et les valeurs que nous voulons conserver dans cette relation d'ouverture au monde, mais aussi, il convient de repenser et renforcer le sentiment patriotique par le biais de l'éducation et l'instruction que chaque État propose à ses citoyens car « lorsqu'on s'interroge sur l'avenir du patriotisme, il convient d'abord d'inspecter la santé de l'État-nation.³ » En réalité, ce sont surtout les États qui rencontrent un sérieux dysfonctionnement ou des fragilisations sur le plan économique, politique, moral et civique, etc. dont les citoyens se montrent beaucoup plus réceptifs aux cultures dominantes étrangères. Ainsi, l'enseignement de l'amour et du respect de soi mais également de nos valeurs culturelles et patriotiques, permet au citoyen de mieux se préparer à la pratique de la cosmo-citoyenneté. Il ne faut donc espérer aucune panacée qui nous épargnerait à coup sûr des dérèglements ou des mutations culturelles, car nous devons toujours garder à l'esprit que « les communautés humaines coexistent déjà, et

¹ Arjun Appadurai, *op.cit.*, p. 248.

² Louis Lourme, *op.cit.*, p. 63.

³ Arjun Appadurai, *op.cit.*, p. 233.

sont déjà soumises aux influences des unes sur les autres : le cosmopolitisme veut organiser cette coexistence.¹ »

Alors, il faut essentiellement garder à l'esprit le fait que les principaux objectifs de la démarche cosmopolitique dans son désir d'unifier le monde repose sur la réglementation de l'usage de la force, l'acceptation de la diversité culturelle, le renforcement de l'auto-détermination des peuples, le suivi des affaires intérieures et la gestion participative des problèmes mondiaux.² On peut donc conserver nos valeurs culturelles, demeurer patriotique tout en étant cosmopolite.

En fin de compte, contrairement à ce que l'on pourrait penser de prime abord, le cosmopolitisme kantien ne constitue aucunement un danger pour la sauvegarde de nos particularismes identitaires. Il faut plutôt voir dans la pratique de la cosmocitoyenneté kantienne, un moyen de sublimer nos identités culturelles dans la mesure où « le projet d'une paix perpétuelle s'impose chez Kant à la fois comme impératif moral et comme nécessité historique.³ » C'est la nature en nous qui pousse l'ensemble des nations vers des relations d'interdépendance et d'interculturalité nécessaires à l'émancipation et au progrès de l'humanité. En réalité, il faut comprendre que :

« l'objectif principal du cosmopolitisme institutionnel dans son ensemble tient en sa volonté d'organiser une gouvernance mondiale qui parvienne à la fois à faire entendre les voix qui ne peuvent se faire entendre à l'échelle mondiale, articuler entre eux de manière efficace les différents niveaux de compétence et de responsabilité, tout en échappant à l'impasse théorique du gouvernement mondial centralisé.⁴ »

À partir du concept de l'*insociable sociabilité* chez Kant, on comprend aisément que c'est la nature elle-même qui a ingénieusement placé en nous tout un ensemble de mécanismes spécifiques qui nous poussent à coexister avec les autres et à entreprendre des initiatives pratiques afin que l'ouverture au monde (à travers le cosmopolitisme) tende continuellement vers le progrès. Ainsi, « les techniques, les arts et les sciences, le droit et les institutions politiques, tout ce qui caractérise la culture des hommes au sein des sociétés, résulte selon Kant d'un développement naturel de la nature humaine ; par l'histoire, la nature fait fructifier les germes qu'elle a mis en nous.⁵ »

¹ Louis Lourme, *op.cit.*, p.62.

² *Ibid.*, p. 50.

³ Louis Lourme, *op.cit.*, p. 105.

⁴ Louis Lourme, *op.cit.*, p. 49.

⁵ Emmanuel Kant, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique*, Commentaire, p. 67.

Malgré le désir ou la volonté d'enracinement qui nous conduit souvent à prendre nos distances par rapport aux cultures étrangères, nous sommes contraints de reconnaître que nous sommes inexorablement pris dans un vortex d'influences culturelles que nous devons désormais assumer et administrer, car comme l'exprime assez bien le philosophe français Michaël Fœssel : « "citoyens du monde", il me semble que nous le soyons peu ou prou, de gré ou de force, déjà devenus puisque le "monde" constitue désormais un partenaire obligatoire de nos interactions quotidiennes.¹ » Il n'y a donc pas d'incompatibilité consubstantielle entre le fait d'adhérer au projet cosmopolitique et le fait de préserver son identité culturelle et son penchant patriotique. On peut s'ouvrir au monde sans complètement nier ses particularismes. Nous pouvons conclure notre analyse en rappelant simplement que « tout le genre humain n'est qu'une famille dispersée sur la face de toute la terre. Tous les peuples sont frères et doivent s'aimer comme tels » (Fénelon (1651-1715), *Les aventures de Télémaque*, 1694, livre IX).

Bibliographie

APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, trad. Françoise Bouillot, Paris, Payot, 2015, 334p.

BRASSEUL Jacques, *Un monde meilleur ? Pour une autre approche de la mondialisation*, Armand Colin, 2005.

CANTO-SPERBER Monique, *La morale du monde*, Paris, PUF, coll. Éthique et philosophie morale, 2010.

COHEN Daniel, *La Mondialisation et ses ennemis*, Paris, Grasset, 2004.

COULMAS Peter, *Les citoyens du monde. Histoire du cosmopolitisme*, Paris, Albin Michel, 1990.

FÆSSEL Michaël et LOURME Louis, *Cosmopolitisme et démocratie*, Paris, PUF, La vie des idées, 2016, 105p.

FOUCAULT Michel, *Du Gouvernement des vivants. Cours au Collège de France. 1979-1980*, éd. M. Senellart Paris, Gallimard-Le Seuil (coll. « Hautes Études »), 2012.

¹ Michaël Fœssel et Louis Lourme, *op.cit.*, p. 75.

—— *Il faut défendre la société*, Cours au Collège de France, 1975-1976, Paris, Gallimard-Seuil-EHESS, 1997.

—— *Sécurité, territoire, population*, Cours au Collège de France, 1977-1978, éd. Par M. Senellart, Paris, Gallimard-Le Seuil (coll. « Hautes Études »), 2004.

—— *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, (réédité, 2014, coll. Tel, 364p).

GUENOLE Thomas, *La Mondialisation Malheureuse*, Éditions First, 2016.

KANT Emmanuel, *Critique de la raison pratique* (1788), trad. Jean-Pierre Fessler, Paris, GF-Flammarion, 2003, 473p

—— *Fondements de la métaphysique des mœurs* (1785), trad. Victor Delbos, Le livre de Poche, Les classiques de la philosophie, 2014, 253p.

—— *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique* (1784), trad. Jean-Michel Muglioni, Paris, Bordas, Les œuvres philosophiques, 2001, 1990p.

—— *Projet de paix perpétuelle* (1795), trad. J. Gibelin, Paris, Vrin, Bibliothèque des textes philosophiques, 2002, 138p.

—— *Qu'est-ce que les Lumières ?* (1784), trad. Moses Mendelssohn, Fayard, Mille et une nuits, 2006, 61p.

LOURME Louis, *Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?* Paris, Vrin, Chemins philosophiques, 2012, 128p.

Notice bio-bibliographique de l'auteur

Aristide Owono Essono est Docteur en philosophie, spécialisé dans le domaine de la philosophie politique, morale et sociale. Il est rattaché au Centre d'Histoire des Sciences, des Sociétés et des Conflits (CHSSC/EA-4289) de l'Université de Picardie Jules Verne d'Amiens (France). Enseignant de philosophie actuellement en exercice dans la région des Hauts-de-France. **flowono2010@yahoo.fr**